

**DEVENEZ
MEMBRE
BIENFAITEUR
DU QUARTIER**

NOTRE PROJET

Avec **plus de 12 000 visiteurs par an** et **quatre expositions annuelles** Le Quartier est un **lieu phare de la création contemporaine en Bretagne**. C'est à la fois un **pôle de production** pour les artistes, les oeuvres produites sont alors montrées en primeur aux quimpérois, et un lieu de diffusion de l'art auprès d'un large public.

Le Quartier a en effet pour vocation de **sensibiliser le plus grand nombre à la création contemporaine** notamment à travers ses actions auprès des publics fragiles, handicapés ou scolaires. L'espace librairie ainsi que le partenariat avec l'école des beaux-arts font également du Quartier un **centre de ressources et de formation**.

Enfin, la vision et l'impulsion conjointe de la mairie de Quimper et de l'équipe du Quartier permettent aujourd'hui à cet espace de rencontre, de convivialité et d'échange de s'imposer comme un **lieu incontournable de la vie quimpéroise**.

Faire vivre ce véritable **laboratoire de formes et d'idées** est une **expérience stimulante et enrichissante** que nous souhaitons vous faire partager de manière privilégiée.

Pour cela nous avons mis en place un **club de membres bienfaiteurs** du Quartier. Les membres bienfaiteurs du Quartier forment une communauté d'**amateurs d'art contemporain** qui accompagne une programmation engagée dans la production et la diffusion d'œuvres. Soutenir Le Quartier, c'est soutenir des artistes d'aujourd'hui qui forment le patrimoine de demain



DEVENIR MEMBRE BIENFAITEUR

La carte membre bienfaiteurs offre à l'année

- L'**accès illimité et privilégié** aux expositions et à toutes les activités (conférences/ débats, soirées performances, signatures de livres...)
- L'**invitation aux vernissages et pré-vernissage** de toutes les expositions
- Les **rencontres avec les artistes** et des visites d'ateliers
- Une **réduction** de 20% sur le prix des éditions du Quartier (catalogues, ouvrages critiques et œuvres multiples) ; 5 % sur les ouvrages diffusés au Quartier
- Un **pass invité** pour la personne de votre choix
- Le **catalogue « Dimensions variables »**, ouvrage rétrospectif sur les 321 œuvres produites par le Quartier de 1990 à 2008
- Un **compte rendu semestriel** de l'activité du Quartier
- Une **invitation à la soirée de présentation de la saison** à venir

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code :
Ville :
Pays :
Téléphone :
Mobile :
E-mail :

JE VEUX DEVENIR MEMBRE BIENFAITEUR DU QUARTIER

Carte individuelle	160 €
Carte duo	300 €
Carte donateur	_____ €

J'OFFRE L'ADHÉSION À UN AMI

Carte individuelle	160 €
Carte duo	300 €

Les dons versés à l'association ouvrent droit à une réduction d'impôts conformément à la loi n°2003-709 du 1er août 2003.

À réception de votre souscription, une carte nominative de membre bienfaiteur du Quartier vous sera envoyée. L'adhésion est valable un an.

RÉGLEMENT

Merci d'imprimer le bulletin et de le renvoyer à

Le Quartier, centre d'art contemporain
10 esplanade François Mitterrand
29000 Quimper

Vous pouvez nous adresser votre adhésion par chèque libellé à l'ordre de
Le Quartier ou par virement bancaire au Quartier

Banque	Crédit mutuel de Bretagne
Domiciliation	CCM de Quimper centre - 15 place Terre-au-duc - Quimper
Code banque	15589
Code guichet	29714
n° de compte	0324095884
clé	32
IBAN	FR76 1558 9297 1403 2409 5884 032

contact@le-quartier.net – www.le-quartier.net – 02 98 55 55 77

DÉDUCTION FISCALE

Dans le cadre de la législation fiscale en vigueur en France, les dons versés au Quartier, association régie par la loi du 1er juillet 1901, donnent droit à une réduction d'impôts.

L'adhésion membre bienfaiteur est éligible au mécénat. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné par l'Association du Quartier au donateur.

Pour les particuliers, le don permet une réduction d'impôts au taux de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Par exemple : pour un don de 160 €, la déduction fiscale est de 105,60 € et le coût réel de **54,40 €**

RENSEIGNEMENTS

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 55 55 77 ou contact@le-quartier.net